

<b>Commune</b>	
<b>Nom de la liste</b>	
<b>Nom de la « tête de liste »</b>	
<b>Formation(s) politique(s)</b>	

**QUESTIONNAIRE POUR LES COMMUNES QUI N'ONT NI CHARTE,  
NI COMMISSION DE CONCERTATION**

<b>Si vous êtes élu-e, pour gérer ce dossier</b>		
Envisagez-vous de mettre en place des procédures de dialogue et de transparence permettant de rechercher les solutions d'exposition la plus faible possible pour la population ?	Oui	Non
Êtes-vous prêt-e à créer une commission de concertation dans votre commune et à en favoriser la création au niveau intercommunal ?	Oui	Non
Vous engagez-vous à organiser une réunion publique sur tous les dossiers des opérateurs qui vous seront soumis ?	Oui	Non
Envisagez-vous de mettre en place des outils de maîtrise des expositions (cadastre électromagnétique, par exemple) ?	Oui	Non
Vous engagez-vous à opter pour les connexions filaires dans tous les lieux publics ?	Oui	Non
Vous engagez-vous à interdire systématiquement le WiFi dans les crèches communales et écoles maternelles et élémentaires publiques ?	Oui	Non
Êtes-vous prêt-e à organiser des campagnes d'information sur les risques liés au portable et à tous les outils communicants sans fil ?	Oui	Non
Vous engagez-vous à réserver des lieux ouverts et fermés à faible rayonnement susceptibles de permettre à des personnes électrosensibles de se ressourcer ?	Oui	Non
Vous engagez-vous à définir des prescriptions de réduction des expositions pour toute nouvelle construction dans le parc de logement social ?	Oui	Non
Vous engagez-vous à appliquer le principe de modération en refusant l'installation d'équipements de télérelevé des compteurs dans le cadre des délégations de service public ?	Oui	Non

**Nous vous remercions de vos réponses à nous renvoyer pour le 15 mars 2014 à :**

AE2D - Agir pour un Environnement et un Développement Durables

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Ou par courriel : [ae2d.eco@gmail.com](mailto:ae2d.eco@gmail.com)